

**MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL
RELATIF AUX COMPTES ET AU RAPPORT DE GESTION 2014**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Vous trouverez en annexe, pour approbation, un exemplaire des comptes et du rapport de gestion de l'année 2014.

Le Conseil communal a approuvé, en séance du 24 mars 2015, les résultats des comptes 2014 qui se présentent comme suit :

| Compte de fonctionnement | Comptes 2014 | Budget 2014 | Variations Budget/Comptes | Comptes 2013 |
|---------------------------------------|-------------------|----------------|------------------------------|-----------------|
| | en francs | en francs | en francs | en francs |
| Charges | 38'635'640 | 40'097'158 | -1'461'518 | 36'098'657 |
| Produits | 38'529'568 | 38'499'495 | 30'073 | 34'183'063 |
| Excédent de produits / de charges (-) | -106'072 | -1'597'663 | 1'491'591 | -1'915'594 |

| Compte de investissements | Comptes 2014 | Budget 2014 | Variations Budget/Comptes | Comptes 2013 |
|-----------------------------|------------------|----------------|------------------------------|-----------------|
| | en francs | en francs | en francs | en francs |
| Dépenses d'investissements | 6'718'033 | 15'284'005 | -8'565'972 | 4'874'147 |
| Recettes d'investissements | 152'412 | 634'540 | -482'128 | 1'183'944 |
| Investissements nets | 6'565'621 | 14'649'465 | -8'083'844 | 3'690'203 |

1. Le compte de fonctionnement 2014

Le budget de fonctionnement de l'exercice 2014 envisageait un excédent de charges de Fr. 1'597'663.-. Le résultat de l'exercice terminé affiche quant à lui une perte **de Fr. 106'072.-**, soit une amélioration du résultat projeté de Fr. 1'491'591.-. Celle-ci est consécutive à des charges totales¹ inférieures au budget pour Fr. 1'337'913.- (- 3.68 %) et des recettes supplémentaires aux projections 2014 pour Fr. 153'678.- (+ 0.44 %).

¹ Sans imputations internes

En milliers de francs

| (sans imputations internes) | COMPTES 2014 | | Ecart au budget 2014 | | BUDGET 2014 | | COMPTES 2013 | |
|---|----------------|---------------|----------------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| Administration | 9'267 | 1'517 | -211 | 126 | 9'478 | 1'391 | 8'531 | 1'405 |
| Ordre public | 494 | 370 | -17 | -16 | 510 | 386 | 510 | 403 |
| Enseignement et formation | 8'811 | 565 | -265 | 103 | 9'076 | 462 | 8'707 | 506 |
| Culture, loisirs, sports | 961 | 159 | -19 | 34 | 979 | 125 | 894 | 84 |
| Santé | 2'671 | 103 | -100 | -29 | 2'771 | 132 | 2'591 | 117 |
| Affaires sociales | 5'484 | 2'524 | 289 | 477 | 5'195 | 2'047 | 5'198 | 1'913 |
| Transports et communication | 1'716 | 182 | -111 | 14 | 1'828 | 168 | 1'641 | 178 |
| Protection et aménagement environnement | 2'375 | 2'909 | -21 | -43 | 2'396 | 2'952 | 2'314 | 2'932 |
| Economie | 122 | 0 | -5 | 0 | 127 | - | 158 | 0 |
| Finances et impôts | 3'147 | 26'612 | -879 | -512 | 4'025 | 27'125 | 2'638 | 23'728 |
| TOTAUX | 35'047 | 34'941 | -1'338 | 154 | 36'385 | 34'788 | 33'182 | 31'266 |
| RESULTATS | déficit | 106 | | -1'492 | déficit | 1'598 | déficit | 1'916 |

2. Le compte des investissements 2014

Ce compte présente, en 2014, un total net des investissements de **Fr. 6'565'621.-** (→ Fr. 3'690'203.- en 2013) avec des charges totales s'élevant à Fr. 6'718'033.- et des recettes à Fr. 152'412.-.

Les investissements, terminés en 2014, laissent apparaître un boni de Fr. 288'207.-. Le « disponible » à reporter en 2015, messages déjà votés et en cours de réalisation ou non encore débutés, s'élève à Fr. 17'011'659.- et concerne, essentiellement la construction du complexe de Grand-Pré à raison de Fr. 11'747'638.-. L'état des investissements réalisés, en cours ou votés figure en fin de rapport de gestion du service des finances.

3. La dette communale

Au 31 décembre 2014, la **dette nette communale** (calculée selon les directives Scm) s'élève à **Fr. 26'303'568.-** contre Fr. 22'315'649.- en 2013. **Les dettes à moyen et long terme** ont progressé pour atteindre, à la fin décembre 2014, un montant de Fr. 30'368'000.- (→ Fr. 27'800'000.- à fin 2013). Les amortissements financiers réalisés en 2014 s'élèvent à Fr. 2'432'000.- et un nouvel emprunt de Fr. 5'000'000.- a été réalisé (consolidation d'une partie de la dette sur l'investissement relatif à la construction du complexe de Grand-Pré).

4. Examen des écarts globaux au budget 2014 ou aux comptes 2013

Nous vous informons, ci-après, des principales évolutions des postes pour l'année 2014. Des commentaires plus détaillés figurent en annexe aux comptes 2014 ou dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice écoulé.

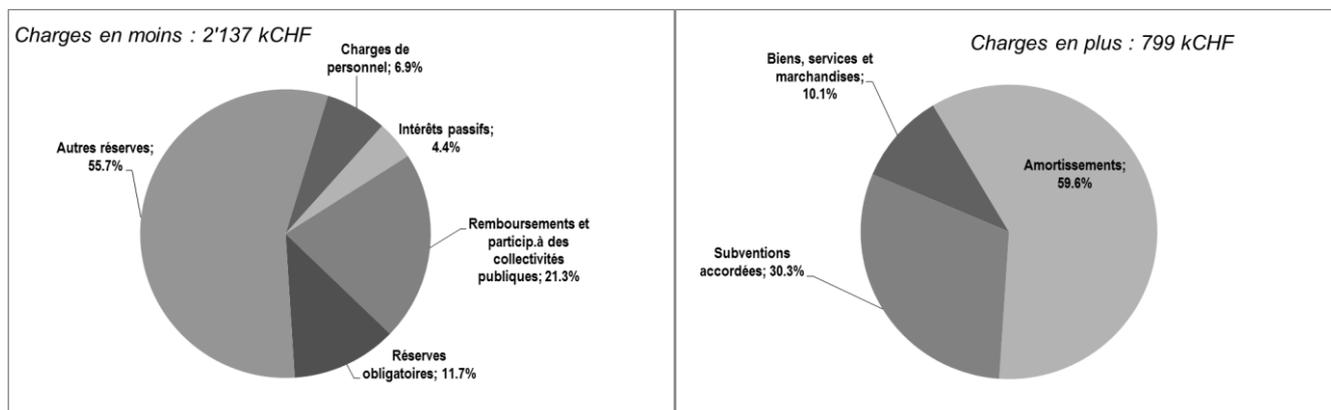
4.1 Les charges

Nous relèverons que les charges nettes globales de l'exercice, *avant imputations internes*, sont en dessous des prévisions budgétaires à raison de 1'338 kCHF.

[Texte]

Les écarts par rapport au budget 2014, selon leur nature, se présentent comme suit :

Solde des charges (*charges nettes par rapport au budget*) : - 1'338 kCHF



Les charges nettes relatives au frais du personnel (30) sont inférieures au budget à raison de 147 kCHF.

Les frais de gestion des biens, services et marchandises (31) présentent un dépassement de 80 kCHF. Cependant, il faut noter que cette augmentation des charges est largement influencée par un montant important qui a dû être porté en pertes sur débiteurs (274 kCHF) dans le chapitre de l'assainissement des eaux. Ainsi, hormis cet élément extraordinaire, ces charges ont globalement diminué de 194 kCHF avec des dépenses inférieures au budget sous les rubriques suivantes :

| | |
|--|-----------|
| 310 Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement : | - 29 kCHF |
| 313 Autres fournitures et marchandises : | - 23 kCHF |
| 314 Entretien des immeubles et des routes : | - 48 kCHF |
| 316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation : | - 28 kCHF |
| 317 Dédommagements | - 17 kCHF |
| 318 Prestations de services et primes d'assurances | - 55 kCHF |

Un dépassement total de 41 kCHF est enregistré dans les natures « 312 Eau, énergie et combustibles » ainsi que « 315 Entretien d'objets mobiliers et installations techniques ».

Les charges de la dette (*intérêts des dettes à moyen et long terme & amortissements obligatoires*) sont en dessous des prévisions budgétaires (- 170 kCHF) si l'on exclut les amortissements supplémentaires réalisés à hauteur de 590 kCHF suite à l'utilisation d'une réserve (*cf. 480 Prélèvement sur les réserves obligatoires*).

Les remboursements et participations à des collectivités publiques (35) affichent des résultats bien en dessous des prévisions budgétaires (- 455 kCHF).

- Les participations au Canton (351) sont inférieures au budget à raison de 57 kCHF (+ 214 kCHF aux comptes 2013). Cette variation provient essentiellement d'un écart positif enregistré sous l'enseignement et la formation (- 100 kCHF) et de dépassements pour 43 kCHF répartis sous la Culture, la Santé et les Affaires sociales.
- Les participations dites aux « Autres communes, consortium et associations de communes », répertoriées sous la rubrique 352 présentent un résultat également en dessous du budget de l'exercice à raison de 397 kCHF (- 223 kCHF aux comptes 2013). On retrouve des résultats inférieurs au budget dans tous les dicastères mais principalement sous l'enseignement et la formation : - 133 kCHF, la Santé : - 76 kCHF, les Affaires sociales : - 49 kCHF et la Protection des eaux : - 73 kCHF.

Nous soulignons que l'essentiel de ces dépenses sont des charges liées et que les prévisions budgétaires sont établies par le Canton ou les Associations de communes diverses.

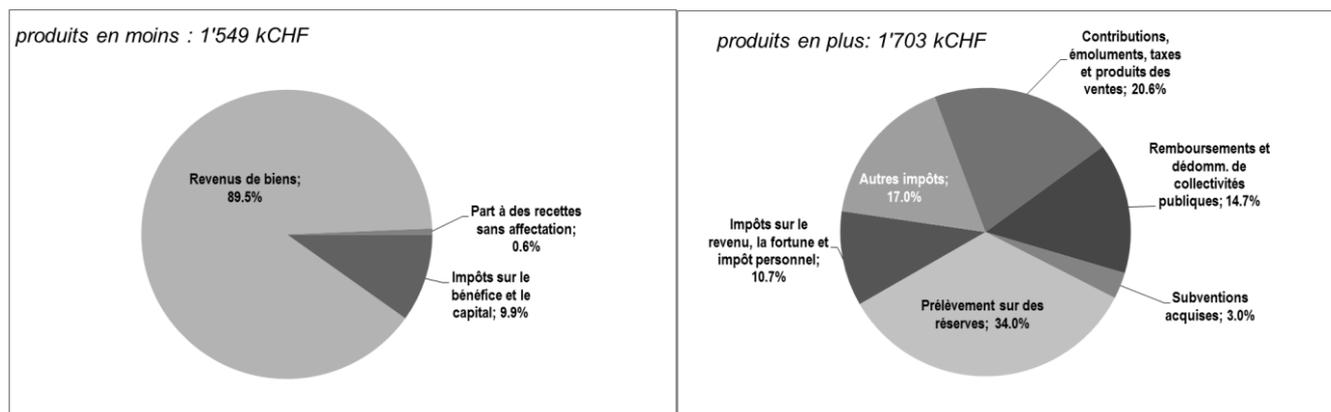
La rubrique 36 « Subventions accordées » affiche un dépassement au budget 2014 de 242 kCHF dans son ensemble (+ 273 kCHF par rapport aux comptes 2013). Le principal élément de cette variation concerne le poste « 58.366.03 Frais d'aide sociale (bruts) » pour + 252 kCHF.

Le montant total des attributions aux réserves est largement inférieur aux prévisions budgétaires étant précisé qu'en 2014, aucune attribution n'a pu être réalisée en ce qui concerne le droit de superficie octroyé pour la construction d'appartements pour séniors (- 1'200 kCHF).

4.2 Les produits

L'écart des produits, hors imputations internes, par rapport au budget 2014 s'élève à + 154 kCHF. Cette progression est expliquée par les éléments ci-après mentionnés.

Solde des produits (*produits nets par rapport au budget*) : + 154 kCHF



Impôts des personnes physiques (revenu) : la dernière évolution envisagée par l'Etat, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, tablait sur une progression de ces recettes de + 1.3 % entre les années 2011 et 2012. En finalité, le rendement communal 2012 (+ 0.58% par rapport à 2011) s'élève à 15,3 millions de francs, soit une légère augmentation entre ces deux années pour Fr. 91'000.-. Les comptes 2014, qui enregistrent les variations de plusieurs années fiscales, affichent une diminution de recettes par rapport aux prévisions budgétaires de 135 kCHF.

Impôts des personnes physiques (fortune) : le rendement de l'impôt communal sur la fortune a, entre les années fiscales 2011 et 2012, progressé de 68,4 kCHF (+ 4.5%). En regard des prévisions budgétaires, nous constatons une progression de ces recettes de 110 kCHF (69 kCHF par rapport à 2013).

Impôts des personnes morales (bénéfice et capital) : une augmentation des recettes de l'impôt sur le capital est enregistrée à raison de 38 kCHF par rapport au budget de l'exercice. Par contre, nous notons une baisse des produits pour l'impôt sur le bénéfice des personnes morales pour 191 kCHF.

Les autres catégories d'impôts influencent positivement le résultat de l'exercice 2014 par des augmentations de recettes enregistrées en regard du budget. Il s'agit notamment des rubriques :

| | | |
|--|------------|-----------------------------|
| Impôt sur les prestations en capital | + 238 kCHF | + 204 kCHF aux comptes 2013 |
| Impôt sur les gains en capital | + 62 kCHF | + 54 kCHF aux comptes 2013 |
| Impôt sur les mutations immobilières | + 201 kCHF | - 2 kCHF aux comptes 2013 |
| Impôt sur les successions et donations | + 52 kCHF | - 174 kCHF aux comptes 2013 |

L'impôt à la source présente, quant à lui, une diminution des recettes de 32 kCHF en regard du budget 2014 (- 146 kCHF par rapport aux comptes 2013).

Les revenus de biens (42) affichent une diminution de produits de 1'386 kCHF, diminution largement due au non enregistrement (en 2014) de la recette concernant le droit de superficie octroyé pour la construction d'appartements pour [Texte]

séniors (- 1'400 kCHF). Ce produit sera considéré en 2015. L'écart aux comptes 2013 de cette rubrique est une baisse de 26 kCHF.

Une augmentation globale des produits de 351 kCHF est notée à la rubrique 43 « Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes ». La grande partie de cette progression – par rapport au budget – figure sous la nature 436 « Remboursement de tiers » et concerne principalement les remboursements d'aide sociale par des privés (+ 227 kCHF) ainsi que les indemnités d'assurances versées (accidents, maladie et APG) pour 81 kCHF.

Près de 250 kCHF supplémentaires sont enregistrés dans les postes relatifs aux remboursements et dédommagements de collectivités publiques (nature 45). Une fois de plus, cet écart est principalement constaté sur des rubriques relatives aux affaires sociales : 58.452.00 « Récupération d'aide sociale du Canton & District » : + 208 kCHF et 58.452.01 « Récupération des frais de fonctionnement d'organisation de mesures d'insertion du Canton » : + 30 kCHF.

Les « Subventions acquises » (46) présentent un total de recettes 2014 de 518 kCHF, soit une amélioration du budget de 50 kCHF (70 kCHF aux comptes 2013).

Les prélèvements sur les réserves (48), avec une augmentation des recettes de 581 kCHF par rapport au budget, sont influencés par le prélèvement à la réserve sur l'eau potable à raison de 590 kCHF.

5. Conclusions et perspectives

Le Conseil communal ne peut que se réjouir du résultat de l'exercice 2014 puisqu'il est proche de l'équilibre financier.

Toutefois, il ne remet aucunement en question l'adaptation du coefficient d'impôt pour les personnes physiques dès lors que celui-ci est calqué sur le futur, à savoir présenter des budgets équilibrés ces prochaines années et pouvoir ainsi assumer les charges des investissements déjà votés – près de 22 millions de francs – et ceux planifiés d'ici l'année 2019. Sans l'adaptation du coefficient communal d'impôt, les budgets des prochaines années risquent d'être lourdement déficitaires. La jubilation n'est donc que de courte durée puisque celle-ci doit faire place aux temps plus difficiles qui sont devant nous.

Tous les dicastères doivent dès lors demeurer très vigilants ces prochaines années en matière de dépenses et s'impliquer totalement dans le programme d'économies élaboré en 2014 afin que certaines mesures soient mises en place en fin d'année et produisent des effets positifs dans le budget 2016. Nous sommes persuadés que les responsables de dicastère et chefs de service mettront tout en œuvre afin que l'attitude démontrée en 2014, et qui a déjà permis de réaliser certaines économies envisagées, perdure en 2015 et les années suivantes.

Le Conseil communal reste à votre entière disposition pour répondre à toutes les questions que vous souhaiteriez lui poser et vous demande ensuite :

- d'approuver les comptes 2014 tels qu'ils vous sont présentés ;
- d'approuver le rapport de gestion 2014 tel qu'il vous est soumis.

Dans cette attente, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

Jean-Pierre HELBLING

Luc MONTELEONE

Annexes mentionnées

[Texte]